

EUREKA SERIES

Edition Printemps 2024

Version mise à jour le 18 octobre 2023

RÈGLEMENT

1. Introduction

EUREKA SERIES – ci-après le « programme » ou le « programme de formation » – est un programme de formation ouvert et organisé par SERIES MANIA (Association du Festival international des séries de Lille – Hauts-de-France), lancé en 2021 en partenariat avec LA FÉMIS (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son).

EUREKA SERIES est l'un des programmes de formation dispensés par le SERIES MANIA INSTITUTE. Le SERIES MANIA INSTITUTE est une initiative lancée par SERIES MANIA visant à **former les professionnels de séries télévisées**, avec trois objectifs principaux :

- Echanger les savoir-faire européens, pour constituer un réseau de coopération entre professionnel·le·s du continent ;
- Décloisonner les métiers de la fiction sérielle, pour fluidifier les processus créatifs et répondre à l'augmentation des volumes de production ;
- Ouvrir le secteur à la diversité des parcours et des origines, pour permettre à tous les talents d'accéder aux métiers de l'audiovisuel et de la création.

EUREKA SERIES est **un programme de formation sur 10 semaines** destiné particulièrement aux **scénaristes de séries télévisées provenant de toute l'Europe**. Les producteurs ayant une appétence pour l'écriture sont également les bienvenus. La formation est dispensée à Lille dans la région des Hauts-de-France, avec deux semaines d'apprentissage en distanciel au milieu de la formation.

Le programme est construit en 3 parties :

- Partie 1 : à Lille
- Partie 2 : en distanciel
- Partie 3 : à Lille

Objectifs :

- Maîtriser le processus créatif de l'écriture collaborative
- Comprendre le fonctionnement de l'écosystème des séries européennes
- Acquérir les compétences nécessaires pour présenter et vendre une série européenne à des investisseurs
- Briser les barrières entre les professionnels de l'industrie pour acquérir un langage de travail commun
- Développer un réseau européen en faisant équipe avec d'autres scénaristes émergents et des professionnels expérimentés.

2. Description générale du processus de sélection

Jusqu'à 15 (quinze) participant·es seront sélectionné·es pour faire partie du programme dispensé sur 10 semaines.

Une fois sélectionné·es, les participant·es constitueront plusieurs **groupes de travail**. Chaque groupe travaillera sur des projets originaux de séries européennes à développer tout au long du programme EUREKA SERIES.

À Lille, les candidat·es sélectionné·es participeront à des **conférences, masterclasses, études de cas et ateliers pratiques** sur leur projet de groupe respectif de série européenne.

À mi-parcours du programme de formation, tous les participants assisteront à plusieurs sessions en ligne à distance. Ceux-ci comprendront un mentorat professionnel, des études de cas et un travail sur les concepts de groupe. Chaque étude de cas analysera une série récente avec son équipe artistique (scénariste(s), créateur(s), producteur(s), réalisateur(s), etc.).

Au cours de la dernière semaine d'EUREKA SERIES, les participants participeront à une résidence pour apprendre à présenter leurs concepts de série et à finaliser leurs pitch decks.

La formation se terminera par une présentation finale, au cours de laquelle le développement et la présentation des concepts originaux de la série sont évalués par un jury professionnel.

3. Calendrier

Le calendrier de l'édition EUREKA SERIES PRINTEMPS 2024 sera structuré comme suit :

- **20/10/2023** : lancement de l'appel à candidatures.
- **20/10/2023 – 12/12/2023** : délai de soumission des candidatures.
- **12/12/2023 – 22/12/2023** : présélection de 30 candidat·es (maximum).
- **22/12/2023** : les résultats officiels sont envoyés aux candidat·es présélectionné·es et sont publiés sur le site Internet du SERIES MANIA INSTITUTE. Tou·tes les candidat·es présélectionné·es sont prié·es de mettre en ligne une courte présentation vidéo sur la plateforme de communauté virtuelle privée Eureka Series. Le groupe restera ouvert pendant toute la durée du processus de soumission des candidatures. L'objectif est de favoriser un dialogue rapide et efficace en vue de trouver des partenaires pour les futurs groupes de travail.
- **03/01/2024** : date-limite pour la mise en ligne des courtes présentations vidéo sur la plateforme de communauté virtuelle privée.
- **08/01/2024 – 10/01/2024** : entretiens vidéo en ligne avec les candidat·es présélectionné·es.
- **12/01/2024** : les résultats de la sélection finale sont envoyés aux participant·es sélectionné·es.
- **January 2024** : en fonction de leurs ressources financières personnelles, les participant·es sélectionné·es peuvent demander des aides. SERIES MANIA examinera chaque demande et mettra les participant·es en relation avec des sources de soutien financier.
- **12/03/2024** : lancement du programme EUREKA SERIES

Tou·tes les participant·es scénaristes sélectionné·es doivent être disponibles et physiquement présent·es pendant l'ensemble des modules prévus à Lille. Toute absence non validée pourra entraîner l'exclusion du ou de la participant·e.

Dans la mesure où la pandémie de COVID-19 pourra affecter le calendrier et la nature du programme de formation, les organisateur·rices du programme EUREKA SERIES s'engagent à informer les participant·es sélectionné·es de tout changement dans le processus décrit dans le présent Règlement.

4. Langue

La langue de travail commune du programme sera l'anglais, ce qui signifie que tous les supports écrits et oraux, lors de toutes les phases du processus, doivent être en anglais.

Les projets définitifs de série européenne peuvent être multilingues et proposés dans n'importe quelle langue européenne, étant entendu que tous les supports produits au cours de la formation EUREKA SERIES doivent être en anglais pour des raisons pédagogiques.

5. Frais de participation

Le coût de la formation EUREKA SERIES s'élève à **3 500 € TTC par participant·e.**

SERIES MANIA INSTITUTE engage vivement tou·tes les candidat·es à **anticiper les autres frais non inclus dans le coût de la formation :**

- déplacements vers et depuis Lille ;
- frais de logement à Lille (SERIES MANIA proposera à tou·tes les participant·es des liens utiles pour des hébergement) ;
- dépenses quotidiennes (restaurants, etc.).

Les candidats ne sont pas choisis sur la base de leurs ressources financières. **Des bourses pour les frais de scolarité sont disponibles pour les candidats ayant des besoins financiers.** Les critères pour les bourses sont les suivants :

- Les bourses sont **soumises à conditions de ressources** : nous analysons les revenus financiers de tous les candidats au cours des deux dernières années. Chaque demandeur doit fournir des pièces justificatives.
- La priorité est donnée aux candidats des pays à faible capacité.
- Capacité du candidat à solliciter une aide financière auprès de leurs organismes de financement régionaux et nationaux.

6. Règles applicables aux candidatures

Les candidatures doivent être soumises conformément aux règles indiquées ci-après dans les limites des dates spécifiées.

Les candidatures doivent être individuelles.

Pour pouvoir être sélectionnées, les candidatures doivent être soumises en ligne sur la page du site Internet dédié : https://seriesmania.com/institute/en/eureka-series-spring-2024_call-for-applications/. Aucune soumission par courrier électronique, par courrier ou par tout autre moyen ne sera acceptée.

Toutes les candidatures sont **gratuites**.

Les candidatures au programme EUREKA SERIES pourront être soumises à partir du **20 octobre 2023**.

La date limite de présentation des candidatures est fixée au **12 décembre 2023** à midi (CET).

Si vous vous trouvez dans une situation particulière, notamment de handicap, nous nous tenons à votre disposition pour l'évoquer avec vous.

6.1 Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les candidat-es doivent être âgé-e-s de 18 ans minimum, avoir la volonté de travailler en Europe, et détenir la nationalité ou un permis de résidence longue durée d'un des pays suivants : **Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République de Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie ou Ukraine**. Les places seront limitées pour les citoyen·nes provenant de pays extérieurs à l'Union européenne.

Les organisateur·rices du programme Eureka Series, y compris les membres du personnel de SERIES MANIA et des partenaires fondateurs qui sont directement impliqué·es dans la coordination du programme de formation ne pourront pas présenter de candidature.

Le programme vise à **faire émerger des professionnel·les de série télévisée**, y compris, mais sans s'y limiter, **des élèves des écoles européennes de cinéma et de télévision**.

Les candidatures soumises au nom de sociétés de production, de sociétés de distribution, de diffuseurs, de plateformes, etc., ne seront pas acceptées.

6.2 Conditions et critères de candidature au programme Eureka Series

Les candidats qui souhaitent candidater pour participer au programme de formation EUREKA SERIES doivent :

- Respecter les critères d'éligibilité et les conditions seuil pour la soumission¹
- Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Fournir les documents suivants en anglais :
 - **Un CV** faisant état de l'expérience professionnelle du ou de la candidat-e
 - **Une lettre de motivation** expliquant comment le ou la candidat-e bénéficierait d'EUREKA SERIES (max. 1 page)

¹ Veuillez-vous référer à la **section 6.1 Critères d'éligibilité** de ce document

- Une analyse dramaturgique d'une série européenne des 10 dernières années (max. 1 page)
- Un copie de la carte d'identité ou passeport du ou de la candidat-e
- Une photo portait

7. Processus de sélection

Toutes les candidatures écrites répondant aux critères d'éligibilité seront examinées par le comité de sélection EUREKA SERIES, qui inclut des représentants de SERIES MANIA, entre le **12 décembre et 22 décembre 2023**.

Les résultats de la sélection officielle seront annoncés aux candidat-es présélectionné-es par courrier électronique le **22 décembre 2022**.

7.1 Communauté en ligne

Tou-tes les candidat-es doivent se rappeler que la finalité du programme EUREKA SERIES est de créer des groupes de travail internationaux sur des projets européens de séries tout au long du programme de formation.

Afin de faciliter la constitution de ces groupes de travail pendant les premières semaines du programme EUREKA SERIES, **tou-tes les candidat-es doivent se présenter dans une brève vidéo (3 minutes maximum) et la publier dans la communauté en ligne privée officielle d'EUREKA SERIES²**. La vidéo pourra être enregistrée sur un téléphone portable. Aucun élément extérieur (photos, scènes de séries ou de films, etc.) ne peut être inséré dans cette vidéo, dans laquelle seul le candidat présélectionné doit être bien visible, sur fond neutre. Le montage vidéo doit être réduit au minimum.

Chaque vidéo doit être tournée en anglais et inclure les éléments suivants, dans l'ordre indiqué :

- **Nom complet et pays d'origine et profil professionnel ;**
- **Brève présentation du type d'histoires que le candidat présélectionné écrit ou aime écrire ;**
- **Brève analyse d'une scène d'une série qui a marqué le candidat présélectionné.**

La plateforme de communauté en ligne privée sera ouverte à partir du 22 décembre 2022, ainsi tou-tes les candidat-es présélectionné-es peuvent mettre en ligne leur vidéo de présentation et regarder les vidéos envoyées par les autres candidat-es présélectionné-es. Elle sera dirigée et modérée par l'équipe du SERIES MANIA INSTITUTE. La date limite de publication des vidéos de présentation est le **3 janvier 2024**.

7.2 Entretiens en visioconférence

Les candidat-es présélectionné-es auront un **entretien en visioconférence de 20 minutes avec le comité de sélection EUREKA SERIES du 8 au 10 janvier 2024**. À l'issue du processus de présélection,

² La plateforme de communauté en ligne privée sera créée dès l'annonce du nom des candidat-es présélectionné-es. Le lien pour y accéder sera envoyé aux candidat-es présélectionné-es.

les candidat-es seront joint-es individuellement par l'équipe du SERIES MANIA INSTITUTE afin de confirmer la date et l'heure de leur entretien en visioconférence.

Au cours de leur entretien en visioconférence avec le comité de sélection EUREKA SERIES, il sera demandé aux candidat-es d'exposer la motivation de leur candidature et de parler au comité de leur expérience professionnelle.

Les résultats définitifs seront envoyés aux participant-es sélectionné-es le 12 janvier 2024 et publiés sur le site internet du Series Mania Institute.

7.3 Comité de sélection

Les candidatures écrites seront examinées par SERIES MANIA INSTITUTE.

Les entretiens en visioconférence avec les candidat-es présélectionné-es seront conduits par SERIES MANIA INSTITUTE.

7.4 Critères de sélection

Le comité de sélection tiendra compte des critères suivants :

- l'expérience professionnelle du ou de la candidat-e ;
- l'ouverture du ou de la candidat-e à la collaboration ;
- sa connaissance de l'industrie internationale des séries

Le comité de sélection veillera à la diversité de la représentation des candidats (origine ethnique, genre, etc.).

Le comité de sélection se réserve le droit de ne choisir aucune des candidatures soumises ou d'annuler le programme si aucune proposition adéquate n'est présentée conformément au présent Règlement ou s'il le décide ainsi, à son entière discrétion.

Tout candidat qui souhaite développer un projet de série personnel et préconçu sera automatiquement redirigé vers d'autres programmes basés sur des projets du Series Mania Institute.

8. Propriété intellectuelle

Une fois que le programme EUREKA SERIES aura commencé et que les groupes de travail auront été constitués, les participant-es signeront un accord pour collaborer sur des projets de série, sous la conduite des professeur-es du programme EUREKA SERIES et des expert-es.

En cas de litige portant sur les droits d'auteur-e, les parties à ces accords devront en discuter avec un-e arbitre à désigner sur accord de toutes les parties.

9. Contexte sanitaire

En raison de la pandémie de COVID-19, les déplacements entre des pays européens pourront être interrompus en 2022. Dans ce contexte sanitaire qui évolue rapidement et en fonction des décisions prises par les autorités françaises et européennes, les organisateur·rices du programme EUREKA SERIES se réservent le droit de suspendre, annuler ou modifier les activités proposées aux participant·es. Les organisateur·rices s'engagent à informer les participant·es de tout changement affectant le calendrier et/ou les activités du programme EUREKA SERIES.

De même, les participant·es confronté·es à des problèmes personnels ou professionnels en raison de la situation sanitaire actuelle sont prié·es de joindre immédiatement les organisateur·rices et de les informer de toute restriction les empêchant de se déplacer et/ou de participer au programme de formation EUREKA SERIES.

10. Confidentialité et communication

L'ensemble des documents et informations soumis dans le cadre du processus de candidature sont strictement confidentiels et ne seront en aucun cas publiés.

Une liste des participant·es sélectionné·es pourra être utilisée à des fins de communication et publiée en ligne et dans la presse.

Si une série développée pendant EUREKA SERIES est produite et diffusée, les participant·es devront mentionner au générique la participation du SERIES MANIA INSTITUTE en utilisant le logo fourni par SERIES MANIA.

11. Correspondance

Pour de plus amples informations, veuillez joindre l'équipe Eureka Series à l'adresse suivante : smi@seriesmania.com.